







- ✓ **6<sup>ème</sup> heure :**
  - revoir les apprentissages précédents
  - guidage et laisser faire intensif pour objectif l'autonomie
  - chaque objectif traité doit devenir transversal et donc retravaillé à chaque heure
  
- ✓ **7<sup>ème</sup> heure :** revoir les apprentissages précédents
  - orientation du regard et maîtrise trajectoire
  - contrôles rétroviseurs intérieur et extérieurs avant, freins ou clignotants
  - contrôles rétroviseurs intérieur et extérieurs + angle mort avant déplacement latéral
  - guidage intensif et laisser faire mécanique pour optimiser l'autonomie
  - anticiper les manœuvres (rangement bataille avant et arrière)
  
- ✓ **8<sup>ème</sup> heure :**
  - revoir les apprentissages précédents
  - contrôle intensif en guidage sur approche intersection (freins et rétroviseurs)
  - contrôle intensif en guidage sur changement direction (clignotants et rétroviseurs), à travailler sur grand axe de circulation
  - guidage intensif mécanique (l'élève doit devenir autonome)
  - manœuvres (créneau, rangement en bataille, ½ tour, marche arrière)
  
- ✓ **9 à 12<sup>ème</sup> heure :**
  - revoir les apprentissages précédents
  - procédure intersection
  - toujours analyser le type d'intersection
  - s'adapter en fonction de la situation :
    - les feux/intersections « protégées » : toujours ralentir
    - les stops : toujours marquer l'arrêt
    - les autres : toujours arriver en 2<sup>ème</sup> :
      - \* si rond-point ou priorité à droite = contrôle que d'un côté et je peux rester en 2<sup>ème</sup>
      - \* sinon, si cédez le passage, croisement ou intersections en T = contrôle des 2 côtés, et je repasse en 1<sup>ère</sup> débrayée ou glissée
  
- ✓ **13 à 14<sup>ème</sup> heure :**
  - revoir les apprentissages précédents
  - gestion et adaptation du placement et de l'allure en virage et en courbe
  
- ✓ **15 à 16<sup>ème</sup> heure :**
  - revoir les apprentissages précédents
  - gestion de l'insertion, de l'allure et de la sortie sur autoroute
  
- ✓ **17 à 18<sup>ème</sup> heure :**
  - revoir les apprentissages précédents
  - mise en situation de dépassement sur route, voie rapide et autoroute
  
- ✓ **19 à 20<sup>ème</sup> heure :**
  - revoir les apprentissages précédents en fonction des besoins de l'élève

***Cet exemple de parcours de formation peut varier d'un élève à un autre, avec certains objectifs qui peuvent être abordés plus ou moins tôt, selon les capacités de l'élève ou des circonstances rencontrées.***